

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » disponible *via* le lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

RESEAU 2017- SEMAINE 22

Pour la période du 26 au 30 mai, **51 parcelles de maïs** ont été observées dans le cadre du réseau BSV région Centre-Val de Loire.

STADES DU MAÏS

Toutes les parcelles sont levées et la majorité est entre les stades 4 et 10 feuilles (92%).

La répartition géographique de ces stades est présentée en Annexe ([Stades des parcelles référencées en semaine 22](#)).

PYRALES

Chrysalidation

Le suivi de chrysalidation des larves de pyrale permet de prévoir l'émergence des papillons. Les chenilles hivernantes se transformant en nymphes aux mois de mai-juin, un suivi est réalisé à Orléans depuis fin avril.

Cette semaine, le taux de chrysalidation a encore augmenté et est de **94%**.

A la même date en 2016, ce taux était de 0%.

Suivi des vols

La mise en place du réseau de piégeage se poursuit et la tendance initiée la semaine dernière se confirme avec la capture de papillons sur la majorité des secteurs de la région et plus particulièrement au sud de la Loire. Au total sur l'ensemble de la région Centre, **38 pièges** ont été relevés pour un total de **60 pyrales** capturées, soit une moyenne de **1.6 papillons/piège** (cf [carte présentant les relevés des pièges pyrale de la semaine 22 en annexe](#)).

Cette valeur moyenne est variable selon les secteurs (graphique ci-après) :

En Champagne berrichonne : **3.3 papillons/piège**.

En Sologne - Val de Loire : **3 papillons/piège**.

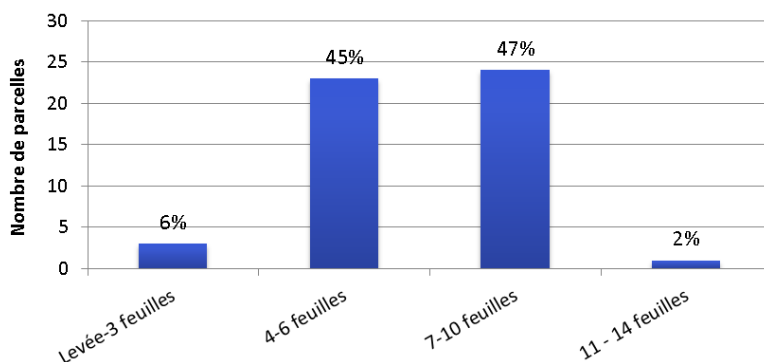
Dans le Gâtinais : **2.3 papillons/piège**.

En Touraine : **1.6 papillons/piège**.

Beauce et Perche : **aucune capture mais peu de pièges relevés**.

1 ponte / 100 pieds a été observée à Celle-Saint-Avant dans le 37 (photo ci-contre) et dans le 36, une observation signale 1% de « limbe en coup de fusil ».

Stade des parcelles de maïs observées
Semaine 22



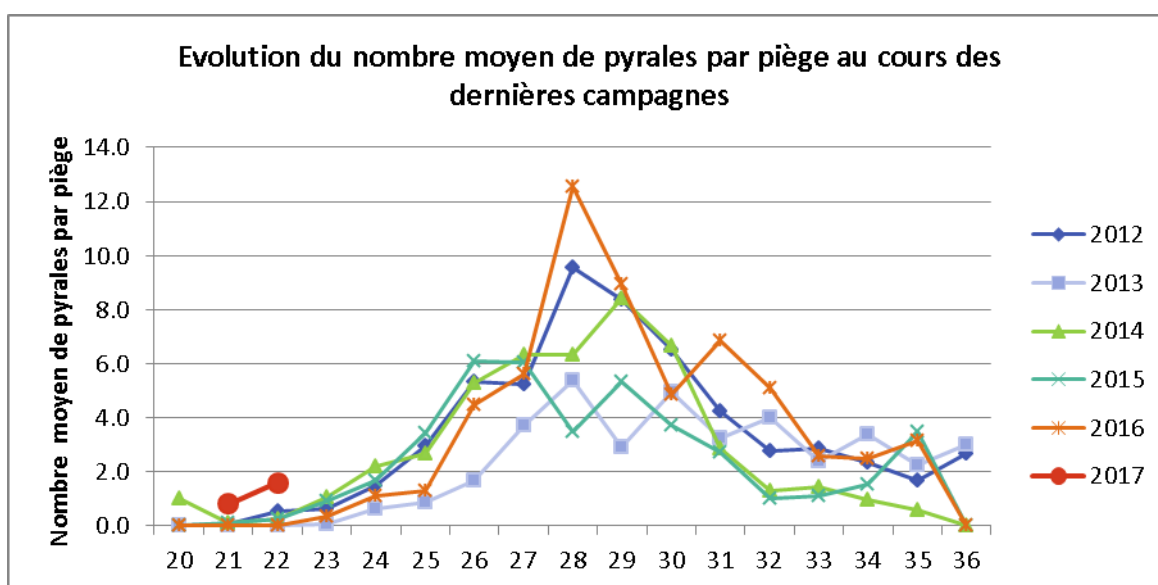
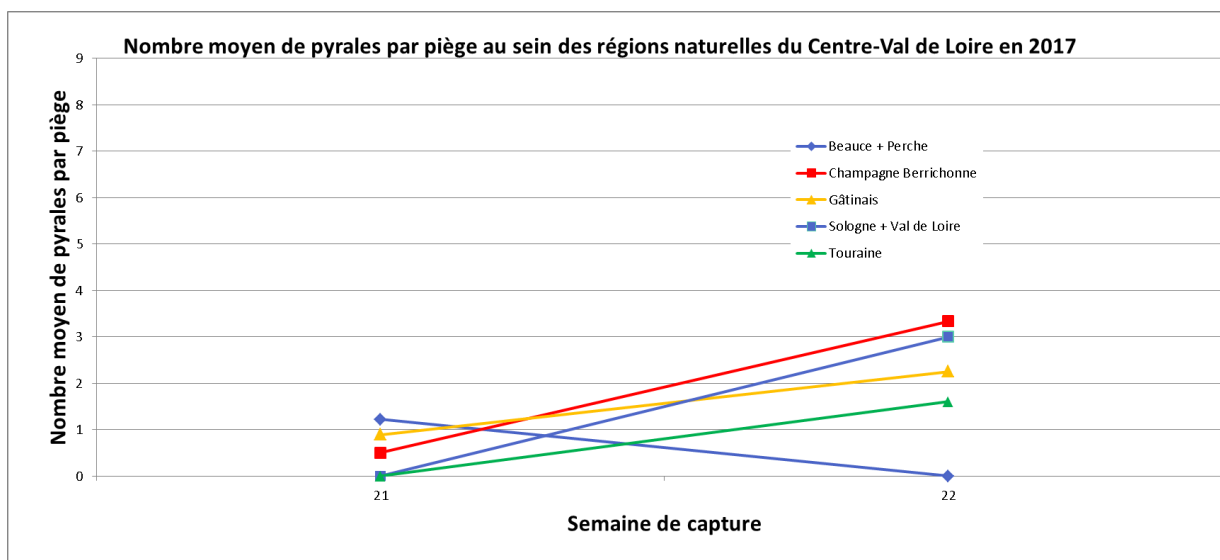
Chenille de pyrale avant chrysalidation Chrysalide de pyrale



Pyrale adulte



Ponte de pyrale sur maïs
(Crédit photo: FREDON)



Cette année, l'émergence des papillons est précoce en raison de la douceur observée au cours du printemps.

Indications climatiques

La **somme des températures en base 10** constitue un bon indicateur de la précocité du début des vols de pyrale, en complément des suivis de chrysalidation et des relevés de piégeages. Avec l'élévation des températures de la semaine dernière, l'avance régionale s'est considérablement accrue (32°C) et cette tendance devrait se confirmer dans les prochains jours (cf. [Sommes de températures \(base 10 depuis 01/01/2017\)](#)).

L'hétérogénéité des écarts à la médiane au sein de la région se maintient, et cette semaine ils sont positifs pour l'ensemble des départements :

- + 10°C.jours pour le département 36,
- + 25°C.jours pour le 45,
- + 34°C.jours pour le 18 et le 28,
- + 14°C.jours pour le 41,
- + 51°C.jours pour le 37.

Les températures sont un facteur influant le développement nymphal des larves de pyrale et leur maintien au-dessus de la normale trentenaire **favorisera l'émergence du papillon** au cours des prochains jours.

LIMACES

Contexte d'observation

De la levée au stade 6 feuilles, les feuilles sont dévorées et seules les nervures ne sont pas attaquées. Des traces de mucus sont laissées sur la plante ou sur le sol.

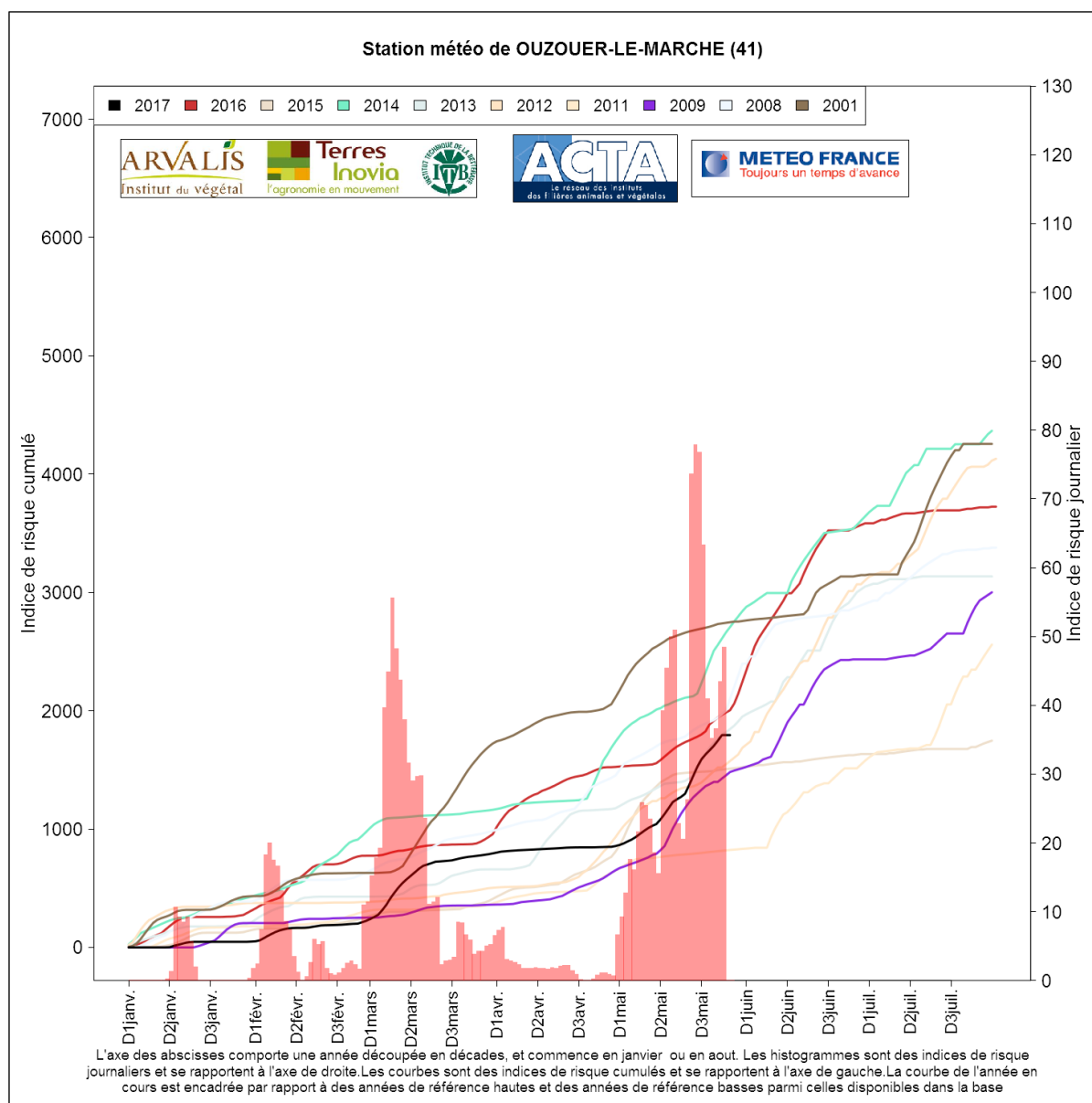
Etat général

Cette semaine, sur 5 parcelles observées, **2 présentent** de faibles dégâts de limaces. Les signalements ont fortement diminué cette semaine en raison de l'évolution des cultures. En début de campagne, les informations du modèle limace de l'ACTA indiquait un niveau de risque assez faible (graphique ci-après). Avec les pluviométries enregistrées au cours du mois de mai, l'indice de risque a progressé vers un **niveau moyen** et est actuellement équivalent à celui enregistré en 2013, année au cours de laquelle les attaques de limaces ont été de faible ampleur. Toutefois, le retour des précipitations et le maintien des températures printanières élevées devraient favoriser les attaques de limaces au cours de la semaine à venir mais ces attaques tardives auront peu de conséquences.

Niveau de risque :
Levée – 5/6 feuilles



Source Photos : ARVALIS –
Institut du végétal



CICADELLE VERTE

La présence de **cicadelle verte** (*Zyginidia scutellaris*) est signalée dans 4 parcelles (1 dans le 36, 1 dans le 41 et 2 dans le 45) avec des ponctuations blanches observées sur les 2^{ème} et 4^{ème} feuille.

Les adultes et les larves réalisent des ponctuations blanches (dues aux piqûres alimentaires et injections salivaires) sur les feuilles de la base des plantes qui peuvent provoquer le dessèchement des feuilles. **La nuisibilité est significative uniquement lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches.** Cette cicadelle ne transmet pas de virus.



Crédit Photo :
ARVALIS – Institut du végétal

PUCERONS

Metopolophium dirrhodum :

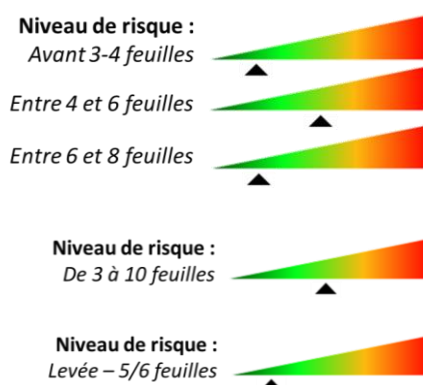
1 signalement (moins de 10 pucerons) dans le 37 (stade 6 feuilles). **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint mais la vigilance doit être maintenue.**

Sitobion avenae :




3 signalements (moins de 10 pucerons) dans le 37 et le 45. **Le seuil de nuisibilité n'est pas atteint.**

Rhopalosiphum padi :

Pas de signalement de l'espèce.



Seuil de nuisibilité

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
<p><i>Metopolophium dirrhodum</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante <p>Observez la face inférieure des feuilles</p>
<p><i>Sitobion avenae</i></p> 	<p>Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirrhodum</i> essentiellement par la couleur noire de ses cornicules.</p>	<p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.</p>
<p><i>Rhopalosiphum padi</i></p> 	<p>Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une zone rougeâtre foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.</p>	<p>Arrivée possible dès 5-6 feuilles mais risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.</p>

Crédit photo : Arvalis Institut du Végétal

AUXILLIAIRES

Présence (1%) de **coccinelles** adultes signalée dans le 41 et de **chrysopes** dans le 37.
Signalement de pucerons parasités sur une parcelle du 37.

AUTRES OBSERVATIONS

Signalement minime de **taupins** sur 2 parcelles du 37 et 1 dans le 45.

Traces < à 1% de **tipules** sur 1 parcelle du 18.

Traces d'**osciniés** dans le 37.

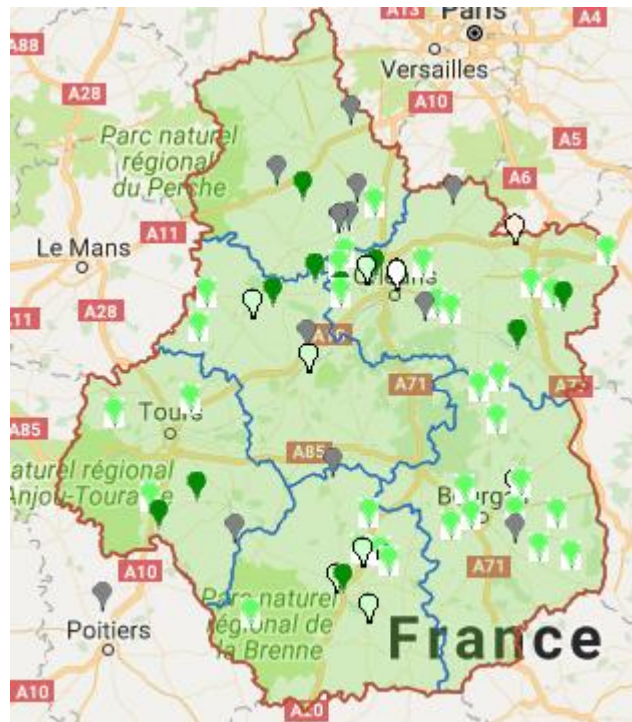


Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre

<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Annexes

STADES DES PARCELLES REFERENCEES EN SEMAINE 22

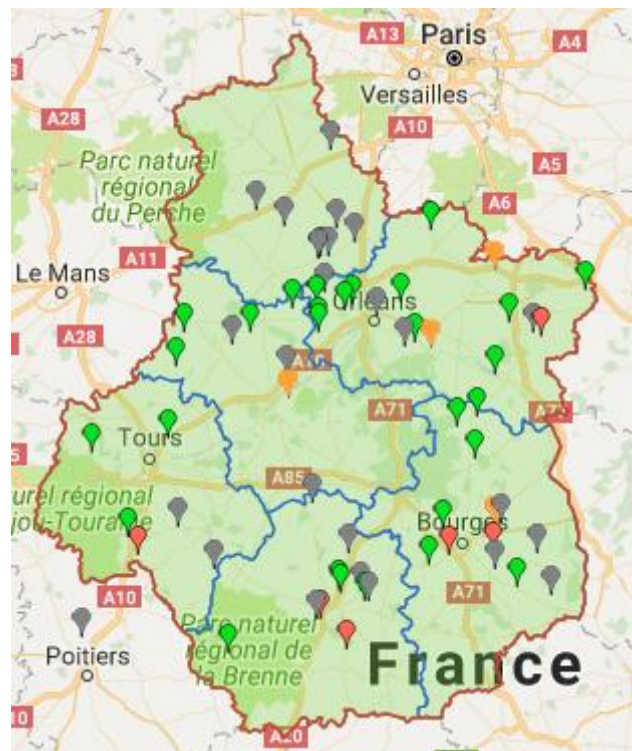


-  L3F à 4F
-  5F à 7F
-  8F à 10F
-  pas d'info

Retour

[Stades des maïs](#)

RELEVÉ DES PIÈGES PYRALE EN SEMAINE 22



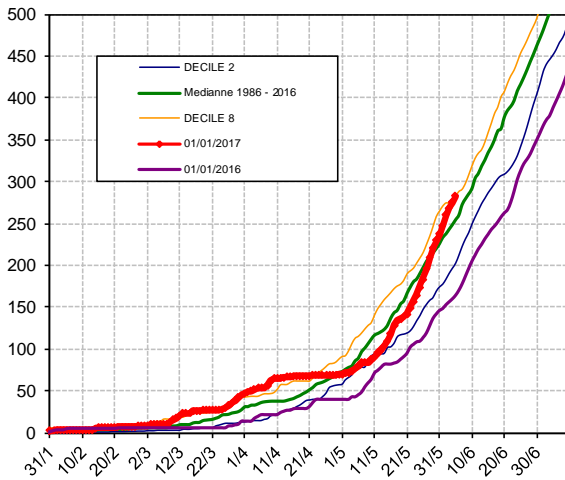
-  = 0
-  1 à 3
-  4 à 14
-  pas d'info

Retour

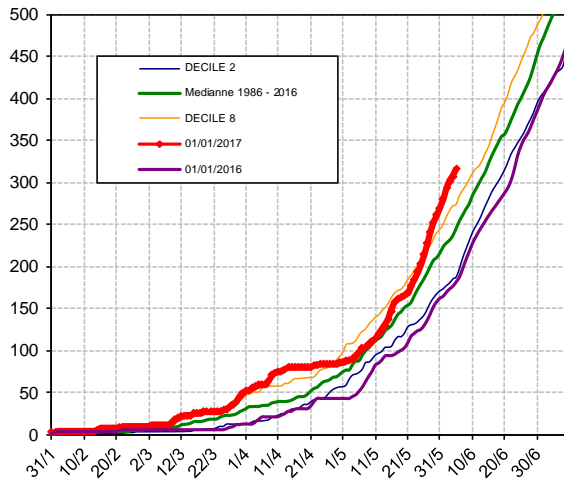
[Pyrales](#)

SOMMES DE TEMPERATURES (BASE 10 DEPUIS 01/01/2017)

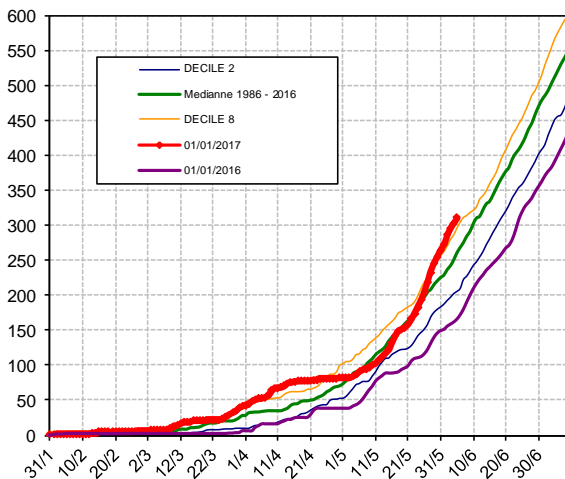
3601 01/01/2017 CHATEAURoux-DEOLS



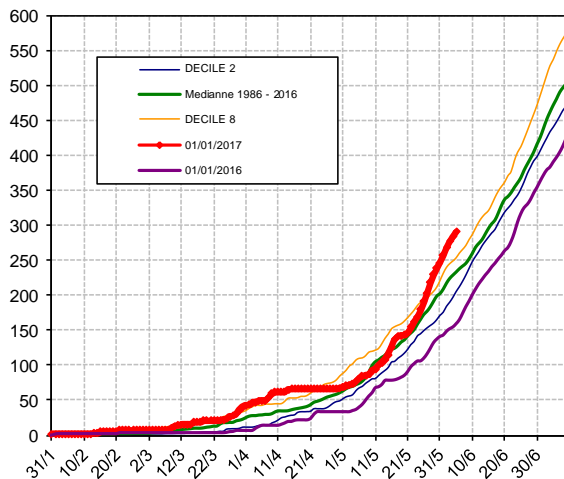
3701 01/01/2017 TOURS-PARCAY-MESLAY



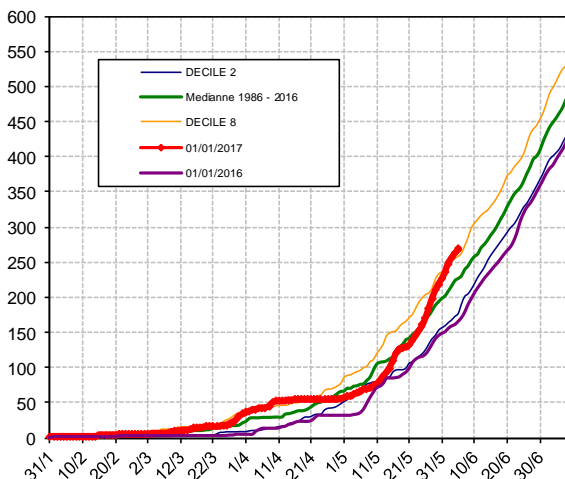
1801 01/01/2017 BOURGES



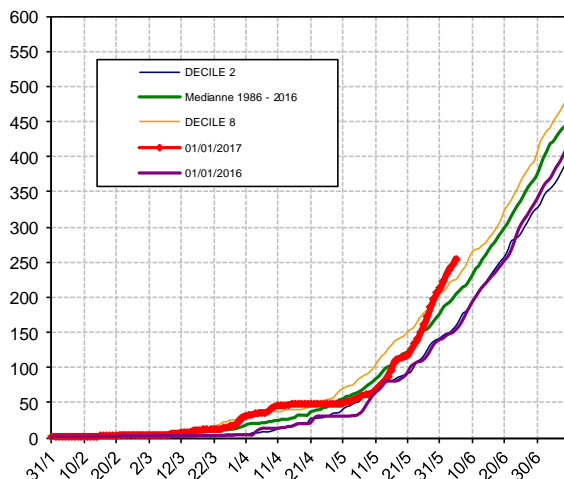
4102 01/01/2017 VILLEFRANCOEUR AERO BLOIS



4501 01/01/2017 ORLEANS-BRICY



2801 01/01/2017 CHARTRES-CHAMPHOL



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France



[Indications climatiques](#)

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.